

Décision Générale colonial

Décision n° 256 concernant les Ministères.

n° 256

Ministère ACTES DU POUVOIR LOCAL	Date de publication 29 février 1960
Numéro JO n° 3 du 31/03/1960	Date du numéro 31 mars 1960

TEXTE INTÉGRAL

Les allocations viagères de reversion annuelles suivantes sont accordées aux veuves ci-après désignées de Boeuh Robieh, ex-chef de quartier décédé le 24 décembre 1959 : — Mme Timiro Mireh 11.147 fr. — Mme Mouslimo Assoue 11.147 fr. Ces allocations seront payables trimestriellement pour compter du 25 décembre 1959 sur le vu des certificats de vie délivrés par les autorités Compétentes.